

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	DROQUETE BRUNO
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	095Z1248 <i>Droquete Bruno</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTO CONTROLE SECURITE 201, rue Jules Ferry 95360 - MONTMAGNY
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S095Z111
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	22/04/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	JEREMIE CHEFDEVILLE <i>Jeremie Chefdeville</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	3	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	-----------------------------------------	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 22/04/2027
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



Contrôleur : DROGUETE BRUNO

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : DM-707-NM Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES
Date de mise en circulation : 08/01/2009 N° PV : 25388473

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25382639	03/01/2025	RAS
25383238	15/01/2025	RAS
25384104	31/01/2025	RAS
25384584	10/02/2025	RAS
25384969	18/02/2025	RAS
25385517	28/02/2025	RAS
25385853	06/03/2025	RAS
25386989	26/03/2025	RAS
25387433	02/04/2025	RAS
25388453	19/04/2025	RAS



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME	



Contrôleur : DROGUETE BRUNO

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	
	<p>2.3.2.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 2.1.1. Etat du boîtier ou de la crémaillère de direction : Manque le contrôle du niveau direction.</p>	NON CONFORMITÉ
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	
	<p>2.3.4.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 4.4.1. Etat et fonctionnement (indicateurs de direction et feux de signal de détresse) : oublie du défaut fissure clignotant sur le retro droit.</p>	NON CONFORMITÉ
Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME	
Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME	
Fonction 7 - Autres matériels		
<p>2.3.7.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 7.1.5. Airbag : Non contrôler.</p>	NON CONFORMITÉ	



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.